

contestation d'un avertissement [Résolu]

Par **OLIV316**, le **20/06/2006 à 00:56**

bonjour

j'aimerais savoir si c'est important voir indispensable de contester un avertissement auprès de son employeur ou à l'inverse inutile et risqué (pour les relations futures qui de toute façon sont en général déjà bien érodée quand on en arrive à l'avertissement)

y a t il des règles précise et des formules à utiliser absolument

merci de votre aide

Par **OLIV316**, le **03/07/2006 à 13:40**

bon j'ai fait une lettre c'est bon